BUDGET PRIMITIF

2022

Conseil Municipal du 8 mars 2022

SOMMAIRE

PARTIE 1 :
Budget principal - Section de fonctionnement

PARTIE 2 :
Budget principal – Section d’investissement

PARTIE 2 :
Budgets annexes – BP 2022

PARTIE 1

LE BUDGET PRINCIPAL

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BP 2022

DEPENSES = 4 251 100 €

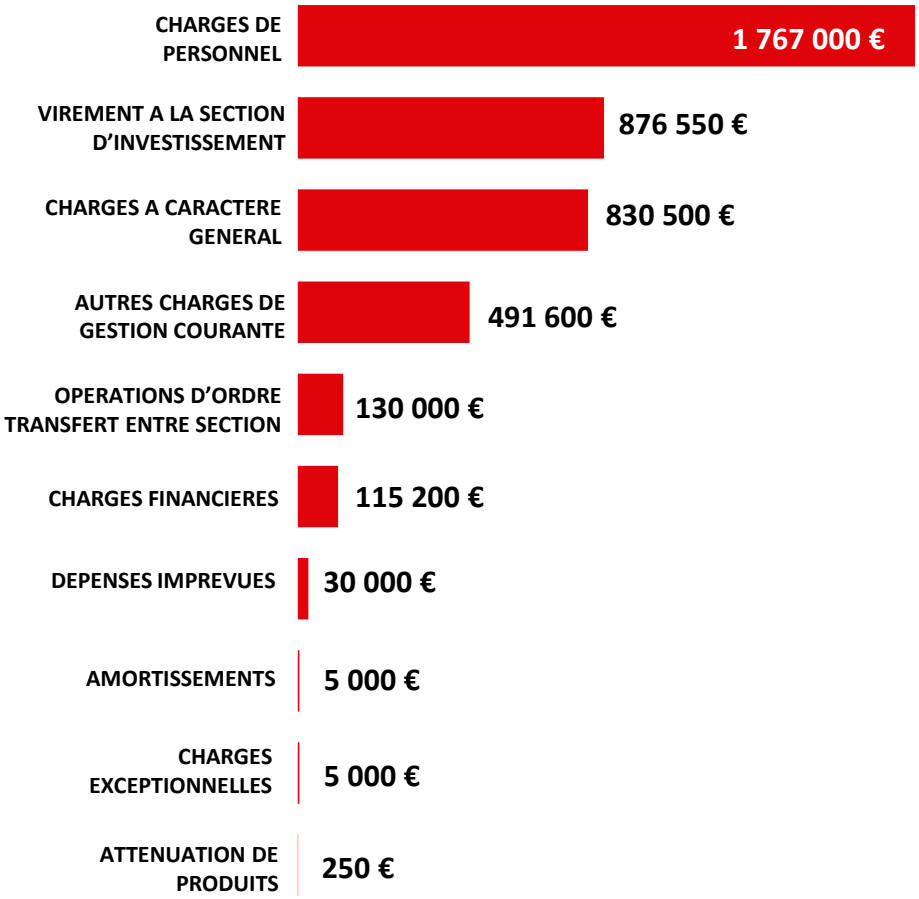

RECETTES = 4 251 100 €

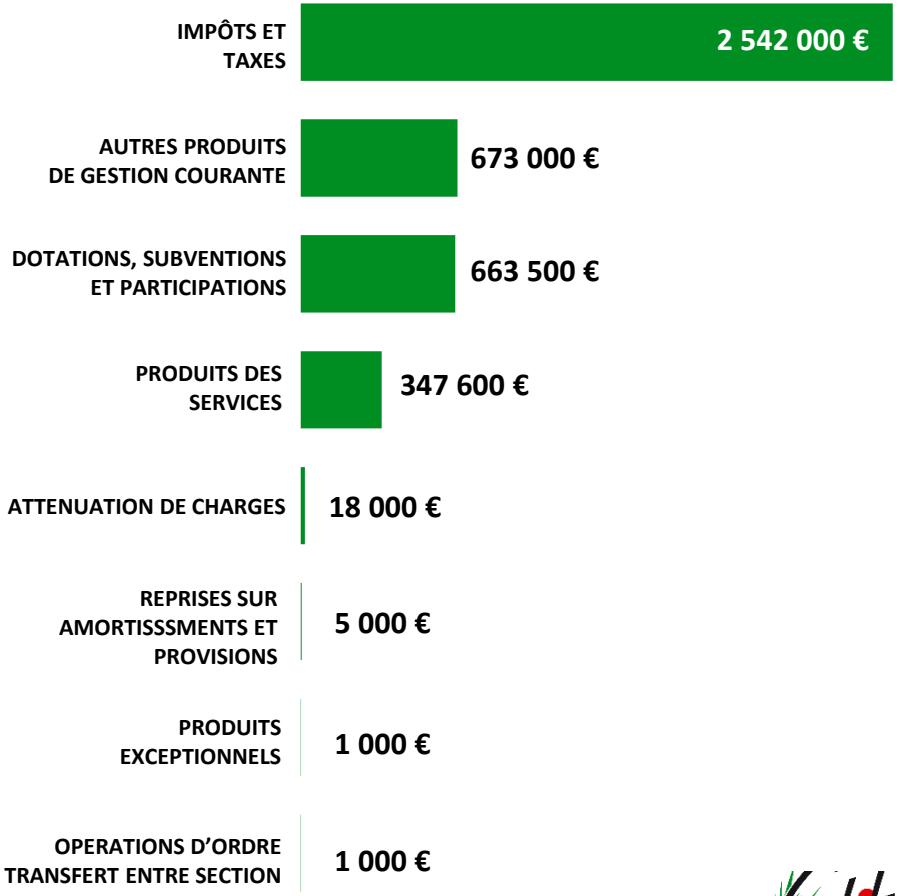

PARTIE 2 - ZOOM

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 - Produits des services

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
347 600 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 308 000 €
Réalisé 2021 = 349 552,03 €

- Augmentation de la prévision 2022 de + 12,86 % par rapport à la prévision 2021.
- Actualisation des recettes de restauration et garderie scolaire, cependant une prévision prudente par rapport aux produits des services réalisés en 2021 compte tenu des incertitudes liées au contexte sanitaire

Chapitre 73 – Impôts et taxes

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
2 542 000 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 2 644 000 €
Réalisé 2021 = 2 497 408,54 €

- Baisse de la prévision 2022 de -3,86% par rapport à la prévision 2021 (imputation différente: transfert au chapitre 74 lié à la réforme de la TH).
- Une augmentation de + 40 K€ des produits des contributions de fiscalité directe locale (revalorisation légale des bases liée à l'inflation de + 3,4%), pour un montant global de 1630 K€.
- Stabilité des flux financiers liés à l'intercommunalité (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire)
- Stabilité des fonds de péréquation
- Augmentation de 10k des taxes sur l'électricité

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
663 500 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 432 000 €
Réalisé 2021 = 680 643,82 €

- Augmentation de la prévision 2022 de 53% par rapport à la prévision 2021 (transfert au chapitre 73 lié à la réforme de la TH).
- 270k € prévus au titre de la compensation de l'exonération de la TF de la part de l'Etat
- Une hypothèse de stabilisation du niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement par rapport au montant perçu en 2021 pour un montant global de 244 K€.
- Un prévision des recettes tirées des DMTO (droits de mutation à titre onéreux :) portées par un marché de l'immobilier très dynamique, pour un montant global de 90 K€.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
673 000 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 865 850 €
Réalisé 2021 = 249 195,33 €

- Revenus des immeubles adossés au CA 2021 (locations des salles).
- Excédent des budgets annexes : 640k€ de la Lotodière et de la Fauconnière

Chapitre - 042 - 013 - 77 - Autres recettes

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022

Chapitre 77 : 1 000 € (BP 2021 : 2 000 €)
Chapitre 78 : 5 000 € (BP 2021: 5 000€)
Chapitre 042 : 1 000 € (BP 2021: 1 000€)
Chapitre 013 : 18 000 € (BP 2021: 18 000€)

- Mêmes montants que ceux inscrits au budget 2021
- Chap 77 : produits exceptionnels
- Chap 78 : reprise de provisions
- Chap 042: quote part subventions d'investissement
- Chap 013: remboursement sur rémunération du personnel

PARTIE 2 - ZOOM

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
830 500 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 860 500 €
Réalisé 2021 = 757 139,89 €

- Maitrise des dépenses: Baisse de la prévision 2022 de -3,49% par rapport à la prévision 2021
- Actualisation des crédits en fonction des consommations 2021
- Energie – électricité : enveloppe prévisionnelle (145 K€) revue à la hausse par rapport à 2021 (+ 35 K€) pour tenir compte de l'augmentation des tarifs d'énergie,
- Alimentation (restauration scolaire): hausse de l'enveloppe 2022 : 5 k€ par rapport au BP 2021 pour un montant prévisionnel de 115k € permettant d'assurer progressivement les objectifs de la loi Egalim (14 % de produits certifiés AB seront servis en 2022 et 36% de produits locaux et/ou labellisés).
- Entretien des terrains, bâtiments et voirie réseaux : montant prévisionnel 2022 de 95 K€, en légère diminution au regard du montant voté au BP 2021.

Chapitre 012 – Charges de personnel

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
1 767 000 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 1 735 000 €
Réalisé 2021 = 1 724 217,87 €

- Augmentation de la prévision 2022 de +1,84% par rapport à la prévision 2021.
- 48 ETP dont 32,8 titulaires
- Revalorisation du régime indemnitaire: mise en place du CIA (5000€ supplémentaire)
- Arrivée de la nouvelle DGS
- Création d'un poste de chargé d'urbanisme

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
491 600 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 494 500 €
Réalisé 2021 = 420 316,04 €

- Baisse de la prévision 2022 de -0,58% par rapport à la prévision 2021.
- Maintien des crédits pour les associations à hauteur de 120k€
- Stabilité des crédits dans le cas du contrat d'association (subvention école privée)

Chapitre 66 – Charges financières

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022
115 200 €

Rappel :
Inscription budgétaire 2021 = 130 000 €
Réalisé 2021 = 121 243,13 €

- Baisse de la prévision 2022 de -11,38% par rapport à la prévision 2021 conformément au tableau d'amortissement de la dette de la commune.

Chapitre 022 - 042 - 67 - 68 - 014 - 023 - Autres charges

INSCRIPTION BUDGETAIRE 2022

Chapitre 022 : 30 000 € (BP 2021 : 29 800 €)
Chapitre 042 : 130 000 € (BP 2021 : 114 160 €)
Chapitre 67 : 5 000 € (BP 2021: 5 000€)
Chapitre 68 : 5 000 € (BP 2021: 5 000€)
Chapitre 014 : 250 € (BP 2021: 250€)
Chapitre 023 : 876 550 € (BP 2021 : 1 151 640 €)

- Chapitre 022 : inscription budgétaire pour être réactifs à d'éventuelles opportunités mais également pour pallier aux incertitudes budgétaires
- Chapitre 042 : Amortissements des immobilisations principalement
- Chapitre 67 : inscription compte tenu des incertitudes liées au caractère exceptionnel de ces dépenses
- Chapitre 68 : Dotations aux provisions (créances douteuses)
- Chapitre 014 : Dégrèvement fiscal du foncier non bâti potentiel pour les jeunes agriculteurs.
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

BUDGET PRINCIPAL – VOTE SECTION FONCTIONNEMENT DU BP 2022

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
4 251 100 €	4 251 100 €

VOTE

PARTIE 2

LE BUDGET PRINCIPAL
- SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – BP 2022

DEPENSES = 3 171 458 €

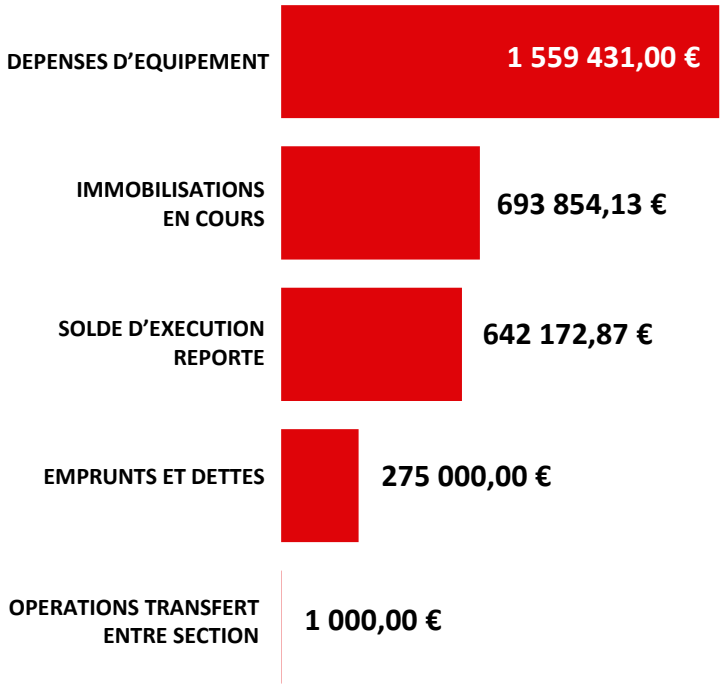

RECETTES = 3 171 458 €

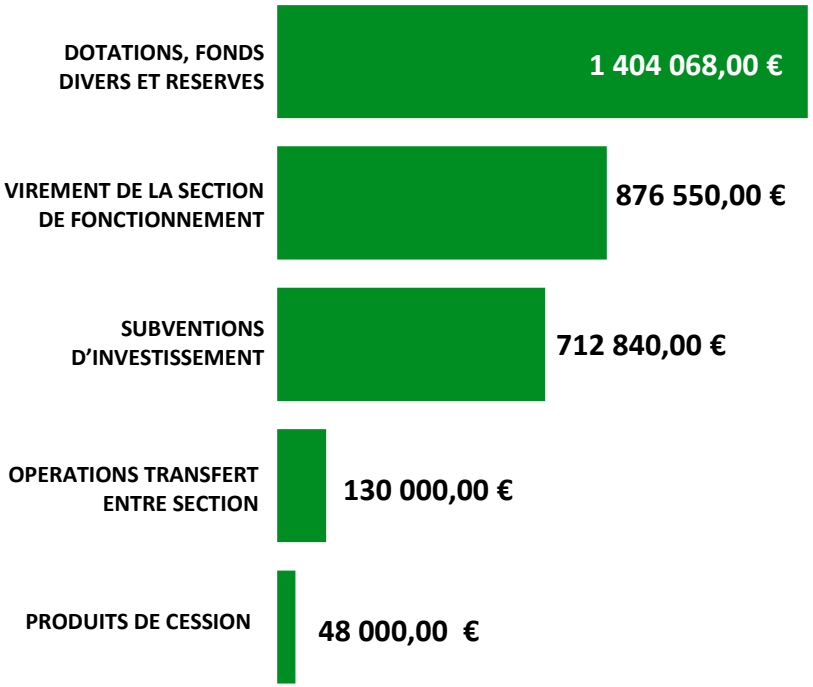

PARTIE 2 - ZOOM

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

L'ETAT DE LA DETTE

Annuité en capital = 275 000 €

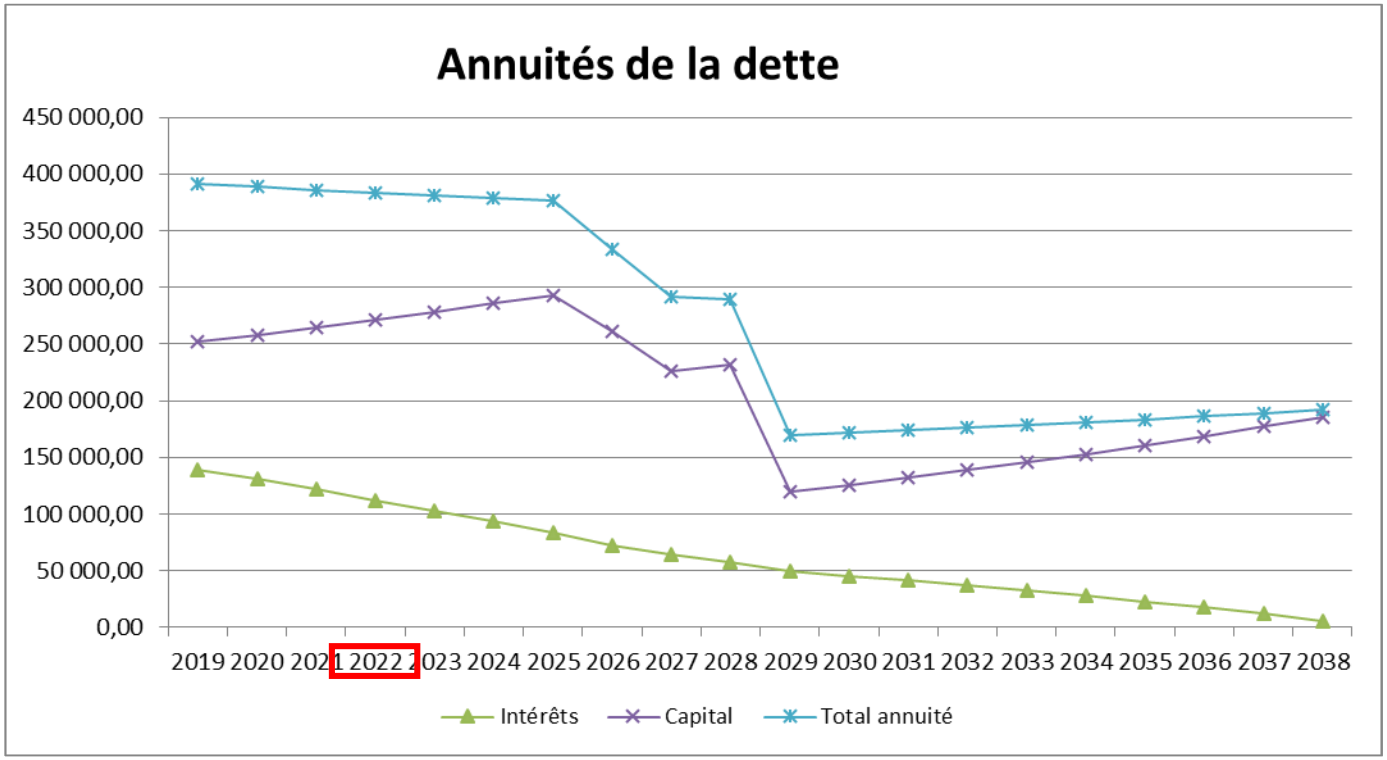

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPÉRATIONS

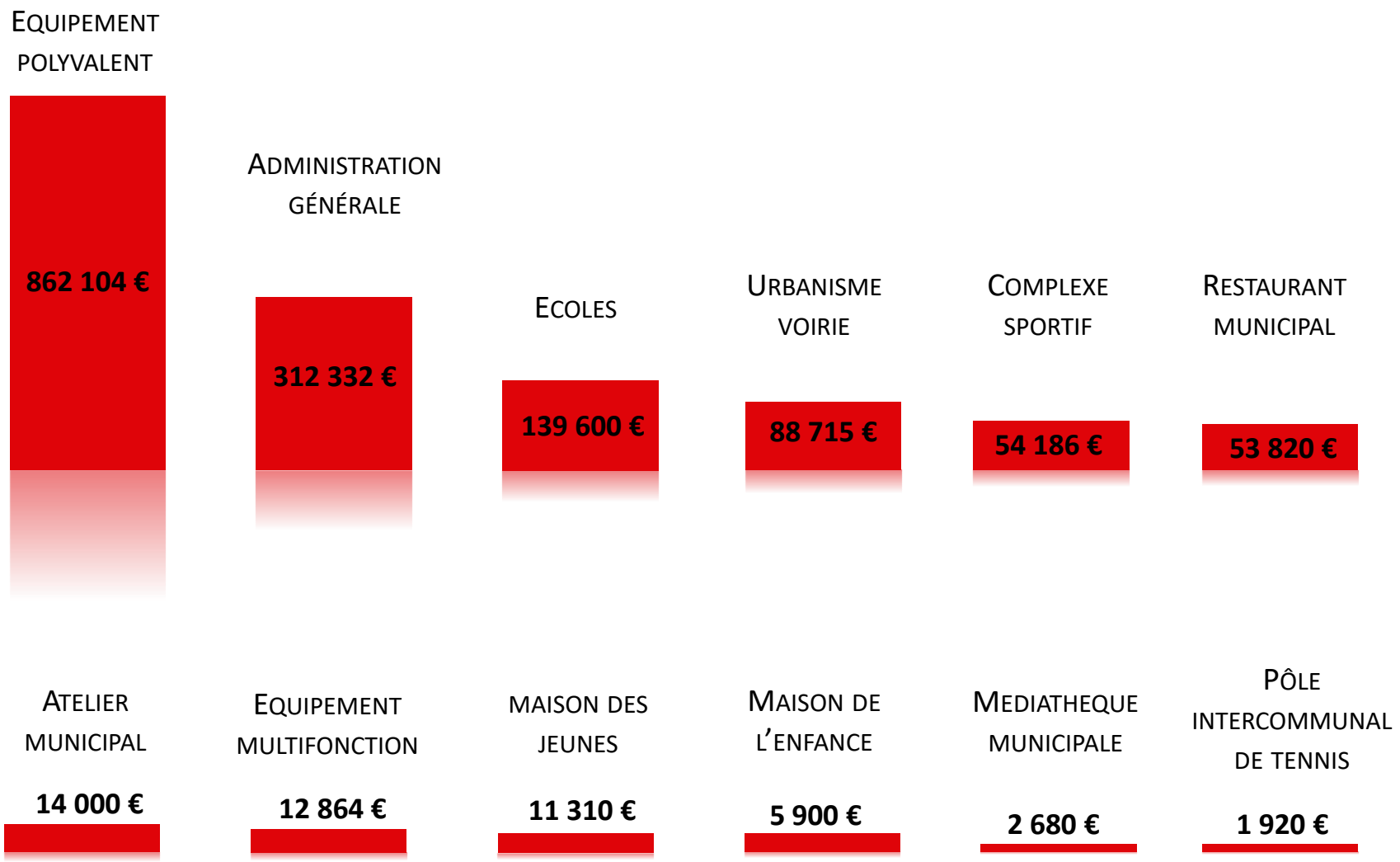

Les restes à réaliser

DEPENSES	Restes à réaliser 2021	Commentaires
Op 158- Médiathèque municipale	- €	
Op 179- Salle de sport et complexe sportif	2 186,00 €	Participation étude terrain synthétique Cendriers extérieurs
Op 180- Atelier municipal	- €	
Op 182- Nouvel équipement polyvalent	741 124,00 €	Groupe froid bâtiment Commanderie Maîtrise d'œuvre et travaux nouveau bâtiment ALSH
Op 183- Restaurant municipal	- €	
Op 184- Equipement festif multifonction	3 014,00 €	Banque d'accueil Espace Christian Le Maout
Op 29 -Ecoles	50 000,00 €	Ecole numérique
Op 82- Administration générale	132 282,00 €	Audit informatique Solde mandat étude et réhabilitation Mairie Logiciel location de salles Géomètre bornage parking Lactalis Ossuaire et caveau provisoire Cimetière Espace cavurne et stockage graviers Cimetière Modifications cartographiques logiciel Cimetière Copieurs couleur Mairie et Services Techniques
Op 83- Maison des jeunes	5 510,00 €	Ordinateur portable PEJE Visiophone Garderie
Op 85- Urbanisme et voirie	32 215,00 €	Etude Sud rue de Rennes Rossignolière Cendriers extérieurs
Op 86- Pôle intercommunal de tennis	1 920,00 €	Provision branchement FT non facturé
TOTAL	**968 251,00 €**	

PARTIE 2 - ZOOM

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT = 3 171 458 €

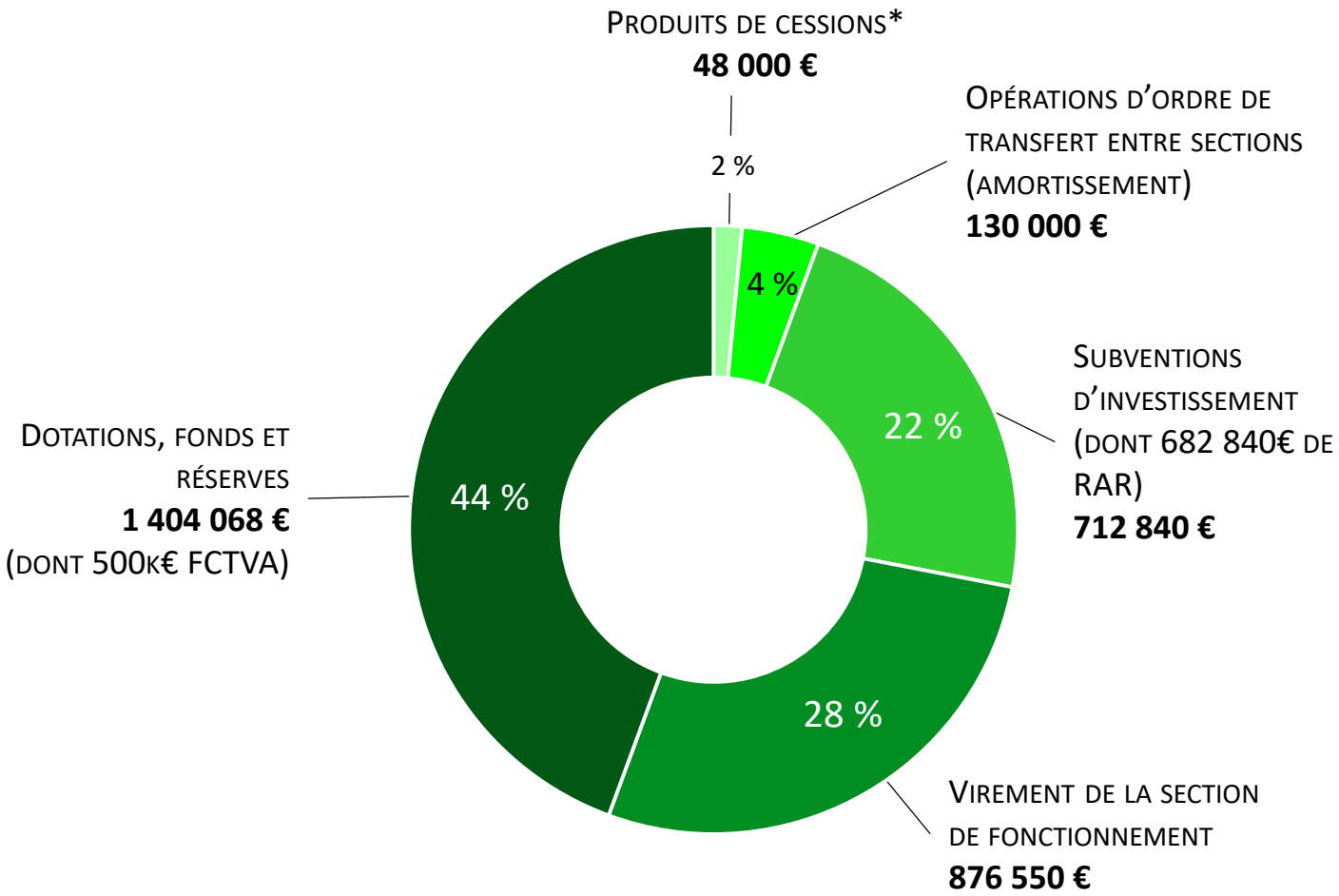

*Cession des parcelles AH 45 et 46 pour parties à Territoires Publics dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Lindon.

Les restes à réaliser

RECETTES	Restes à réaliser 2021	Commentaires
Chapitre 13-Subventions d'investissement	**682 840,00 €**	DSIL Rénovation Mairie + Création ALSH RENNES METROPOLE Mairie + Création ALSH CAF Création ALSH DETR Création ALSH
TOTAL	**682 840,00 €**	

BUDGET PRINCIPAL – VOTE SECTION INVESTISSEMENT DU BP 2022

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
33 171 458 €	3 171 458 €

VOTE

BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BP 2022

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
4 251 100 €	4 251 100 €	3 171 458 €	3 171 458 €

VOTE

PARTIE 3

LES BUDGETS ANNEXES

- BP 2022

BUDGETS ANNEXES 2022

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
Cellules commerciales (Dont 25€ k de loyers)	160 909 €	160 909 €	447 414 €	447 414 €
Lotissement La Fauconnière	630 768 €	630 768 €	-	-
La Lotodière	72 510 €	72 510 €	-	-
ZA La Tertrais II	364 460 €	364 460 €	397 022 €	397 022 €
ZAC Hautière	112 950 €	112 950 €	6 771 €	6 771 €

VOTE

Merci pour votre écoute !